

SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL DES 14 ET 15 DÉCEMBRE 2020**Point 3.1.3 de l'ordre du jour****Patinoire communale
Remplacement de la surfaceuse à glace et d'éléments techniques relatifs
à l'installation de production de froid et travaux de maintenance****1. Introduction**

La patinoire artificielle de Bulle est en service depuis 1998, soit depuis 22 saisons déjà. Bien qu'un suivi des travaux d'entretien ait été réalisé durant toutes ces années, des investissements ainsi que des travaux de maintenance extraordinaires doivent être réalisés, ceci même si le Centre sportif régional se construit. Les investissements sollicités ci-après s'avèrent indispensables pour exploiter la patinoire et les installations de climatisation d'Espace Gruyère et de ce fait serviront pendant plusieurs années.

2. Installations de production de froid – Pilotage des éléments techniques et condenseur évaporatif

Les éléments techniques permettant de piloter la production d'énergie sont d'origine et leur technologie est obsolète. Par exemple, les paramètres d'installation de production du froid sont sauvegardés sur des disquettes 3.5". Il n'est plus possible de trouver des éléments de remplacement tels que sonde, pompe, vanne devant être pilotés, utilisant la même technologie.

Il est donc nécessaire de changer l'automate et les régulateurs Wettronic III. Par ailleurs, des travaux de maintenance s'avèrent nécessaires sur le condenseur évaporatif.

Ces éléments doivent impérativement être réalisés en 2021. A noter que, en cas de construction du Centre sportif et de délocalisation de la patinoire, l'installation de production de froid restera en fonction pour la climatisation des salles de conférences et du restaurant d'Espace Gruyère.

| | | |
|---|-----|-----------------|
| - Changement du système de commande de l'automate | Fr. | 74'500.00 |
| - Remplacement des régulateurs Wettronic III | Fr. | 37'500.00 |
| - Travaux de maintenance sur le condenseur évaporatif | Fr. | 34'750.00 |
| - Mise en service et formation | Fr. | 7'000.00 |
| - Travaux électriques | Fr. | <u>5'000.00</u> |
| Total | Fr. | 158'750.00 |

3. Remplacement de la surfaceuse à glace

L'actuelle surfaceuse à glace a été acquise à l'ouverture de la patinoire, en 1998. Pour une patinoire recevant une équipe évoluant en ligue nationale, la durée de vie d'une surfaceuse est estimée à 12 ans. La surfaceuse aurait déjà dû être remplacée en 2017, mais cette dépense a été reportée.

Or, depuis 4 à 5 ans, les frais de maintenance de la surfaceuse ont fortement augmenté. Les coûts d'entretien sont devenus trop onéreux pour une machine qui a déjà 22 ans. Il devient donc impératif de remplacer la surfaceuse. En cas de construction du Centre sportif régional, la nouvelle machine pourra être utilisée pour la patinoire dudit Centre.

Il est proposé d'acquérir une surfaceuse à glace de nouvelle génération, électrique.

| | | |
|-------------------------|-----|------------|
| - Coût de l'acquisition | Fr. | 170'000.00 |
|-------------------------|-----|------------|

4. Crédit demandé

| | | |
|---|------------|---------------------------------|
| Installation de production de froid - Remplacement et maintenance | Fr. | 158'750.00 |
| Achat d'une surfaceuse à glace | Fr. | <u>170'000.00</u> |
| | Fr. | 328'750.00 |
| Fonds énergie 1% | Fr. | 3'287.50 |
| Fonds culture et embellissement 1% | Fr. | <u>3'287.50</u> |
| Total investissement | Fr. | <u><u>335'325.00</u></u> |
| Crédit demandé, arrondi à | Fr. | <u><u>336'000.00</u></u> |

Le Conseil communal sollicite l'octroi d'un crédit de Fr. 336'000.00 pour le remplacement de la surfaceuse à glace et d'éléments techniques relatifs à l'installation de production de froid ainsi que des travaux d'entretien.

Financement : Par emprunt de Fr. 336'000.00 auprès d'un organisme financier

Amortissement : 10 % par année, dès 2022

Intérêts : 1.5 % par année

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Syndic
Jacques Morand

Le Secrétaire général
Raoul Girard